



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

CHRU : « Une occasion inédite de repenser complètement l'offre sur notre territoire »



Depuis hier soir et jusqu'à cet après-midi, directeurs d'hôpitaux, présidents de CME, professeurs, docteurs, cadres, soignants... participent au séminaire sur le projet médical du futur CHRU de Guyane. Cette journée de vendredi sera articulée autour de six « macro-filières » : chirurgie-anesthésie, urgences-soins critiques, femme-mère-enfant, médecine d'organe, médecine et cancérologie. Hier soir, en ouverture, Clara de Bort a encouragé les participants à « penser une offre ambitieuse pour le territoire guyanais ».

Améliorer à la marge l'offre de soins actuelle ou la repenser complètement ? C'est le choix qui s'offre aux professionnels travaillant à la rédaction du projet médical du futur CHRU de Guyane. Depuis hier soir, une cinquantaine de directeurs d'hôpitaux, présidents de CME, professeurs, docteurs, cadres, soignants participent au séminaire relatif au projet médico-soignant du futur CHRU. Dans un courrier envoyé aux participants en amont des discussions, Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, les encourage à « saisir » cette « occasion inédite de repenser complètement l'offre sur notre territoire ».

Des rapports qui appellent à « des évolutions fortes »

« De nombreux travaux et rapports ont été consacrés ces dernières années à la situation de l'organisation des soins en Guyane. » Hier soir, quatre d'entre eux ont été présentés aux participants. Ils traitaient :

- Du développement de l'offre de cancérologie en Guyane (lire la Lettre pro du 3 mars) ;
- De l'offre des soins de suite et de réadaptation (SSR) ;

- De l'offre de soins et la situation économique du centre hospitalier de Kourou (CHK) ;
- Et des blocs opératoires des quatre hôpitaux publics.

Tous ces rapports « nous appellent à des évolutions fortes pour encore mieux prendre en charge les besoins de la population guyanaise, souligne Clara de Bort. Après les différents temps d'échanges de ces derniers mois autour du projet médical, comme des travaux que vous continuez à mener dans chacune de vos filières, je souhaite vous encourager à penser une offre ambitieuse pour le territoire guyanais, qui sache interroger la situation actuelle pour la faire évoluer. Notre CHRU ne saurait être la reproduction, juste améliorée à la marge, de l'offre actuelle. Nous avons, avec ce premier projet médical du CHU de Guyane, une occasion inédite de repenser complètement l'offre sur notre territoire, et je vous engage à saisir celle-ci. Ce premier projet médical, qui sera très regardé y compris hors de Guyane notamment par les autres CHU, devrait refléter tout à la fois notre discernement quant à la situation actuelle, notre capacité à définir des priorités cohérentes et à nous y tenir, notre mobilisation individuelle effective au service du projet commun, y compris en dépassant des histoires anciennes de difficultés inter équipes ou intersites. »

« Le projet médical tire tous les autres projets »

Comme cela a été déjà dit lors du séminaire du mois de décembre ([lire la Lettre pro du 6 décembre](#)), « dans un établissement de santé c'est le projet médical qui « tire » tous les autres projets ». La directrice générale de l'ARS invite les participants à « ne pas se contraindre à penser dans le cadre actuel des défauts de mobilité, à penser à s'appuyer sur les points forts de chaque site, à ne pas hésiter à envisager de véritables pôles d'expertise sur chacun d'eux. Nous préparons déjà, comme le recommandait l'IGAS, les moyens informatiques, logistiques et aériens qui permettront aux sites de mieux échanger et travailler ensemble. Pour cela, deux objectifs doivent guider vos travaux :

- D'une part : limiter la perte de chance pour les patients ;
- D'autre part : face à la fragilité des équipes médicales, atteindre une masse critique (équipe et volume d'activité) gage de plus grande pérennité de l'offre, d'une meilleure attractivité pour les médecins et soignants de demain. »

Les discussions du jour vont permettre d'avancer sur ce chantier. Elles seront axées autour de quatre macro-filières : chirurgie-anesthésie, urgences-soins critiques, femme-mère-enfant, médecine d'organe, médecine et oncologie. La présentation du projet médical du futur CHRU est attendue pour la fin du premier semestre. En conclusion de son courrier aux participants au séminaire, Clara de Bort souligne qu'elle sait « pouvoir compter sur votre engagement à toutes et à tous pour réussir à vous projeter collectivement dans une organisation future ambitieuse et lisible. Ce séminaire est crucial pour l'avenir des soins à l'échelle du territoire, c'est pourquoi je prendrai le temps d'analyser vos propositions dans les semaines à venir afin d'engager pleinement l'ARS à vos côtés. »



EN BREF

◆ Deux nouvelles PU-PH en Guyane



Dr Mayllis Douïne



Dr Nadia Sabbah

Hier, les Dr Nadia Sabbah (CHC) et Mayllis Douïne (CIC Inserm 1424) ont été reçues au concours de professeurs des universités – praticiens hospitaliers (PU-PH). La première est cheffe de service diabétologie-endocrinologie au centre hospitalier de Cayenne ; elle présentait le concours dans la spécialité endocrinologie, diabète et maladies métaboliques. La seconde coordonne notamment le projet Malakit de lutte contre le paludisme ; elle présentait le concours dans la spécialité épidémiologie, économie de la santé et prévention. La prochaine étape sera leur arrêté de nomination, pour être nommées à l'université de Guyane à la rentrée de septembre.

« Nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations ! »

◆ Croix-Rouge française : la transformation des CPS en bonne voie

En septembre, les trois centres de prévention santé (CPS) de la Croix-Rouge française, situés à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, devraient devenir des centres de santé. Cela signifiera qu'en plus de leur activité traditionnelle de prévention (dépistage IST et tuberculose, vaccination), auprès notamment des populations précaires, les futurs centres de santé pourront mener une activité de médecine de ville. Cette activité se veut complémentaire de l'offre déjà existante.

Dans un courrier aux salariés, la direction territoriale de la Croix-Rouge annonce que « le Comité d'investissement et d'engagement (CIE) de la Croix-Rouge française a émis, mardi 28 mars, un avis favorable à l'évolution des centres de prévention santé en centres de santé. En parallèle, l'Agence Régionale de Santé a validé, le mercredi 29 mars, la conformité des projets de santé que nous lui avons transmis. Dans la foulée, l'ARS Guyane a donc modifié l'identification des centres de prévention santé au Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess), désormais enregistrés comme centres de santé. Une fois que nous aurons reçu les récépissés signés par la directrice générale de l'ARS pour chacun des centres, et qui valent autorisation de dispenser des soins, nous pourrons contractualiser avec la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) de la Guyane qui nous a d'ores et déjà assurés de son soutien et son accompagnement. »



■ Comment et pourquoi vérifier l'identité nationale de santé (INS) de ses patients ?

Le médecin peut avoir besoin d'envoyer un compte rendu dans le dossier médical partagé (DMP) d'un patient ou de partager des données par messagerie avec lui. « Afin d'éviter toute erreur d'adressage, il est indispensable que le médecin vérifie la concordance entre le patient en face de lui et l'identité nationale de santé (INS) de celui-ci. Cette vérification de l'identité est à effectuer une seule fois », rappelle l'Assurance maladie dans deux articles, l'un à [destination des professionnels de santé](#), l'autre à [destination des assurés](#).

« Depuis son logiciel métier, le médecin se connecte automatiquement au téléservice INSi de l'Assurance maladie avec la carte Vitale du patient et sa carte de professionnel de santé (CPS). Ce téléservice contient la base des identités des bénéficiaires de la Sécurité sociale français ou nés à l'étranger. Le médecin visualise les 5 traits d'identité du patient (nom, prénoms, date et lieu de naissance, sexe) et vérifie la concordance avec le patient. »

L'Assurance maladie propose également [des fiches sur la conduite à tenir](#) devant une discordance entre l'INS et la pièce d'identité ainsi qu'une foire aux questions à destination du secteur libéral.

Enfin, l'Agence du numérique en santé propose un webinar : « INS : comment améliorer le taux de qualification des identités de votre structure ? » Il se déroule le 27 avril, de 9 heures à 10h30 (heures de Guyane). Ce webinar s'adresse plus particulièrement aux référents en charge des

admissions du patient et/ou de l'identitovigilance au sein d'un établissement de santé. Un bon niveau de connaissance sur l'INS est requis. [S'inscrire ICI](#).

Situation épidémiologique



► La semaine dernière, « les indicateurs virologiques reflétaient une faible circulation du SARS-CoV-2 en Guyane, note Santé publique France, dans un point épidémiologique consacré aux infections respiratoires aiguës, diffusé hier. Le taux d'incidence et le taux de positivité étaient stables à un niveau bas (respectivement 10 cas / 100 000 habitants et 6,1 %) dans un contexte de stabilité de l'activité de dépistage. Les indicateurs étaient en légère hausse mais à un niveau bas dans les secteurs de l'Île-de-Cayenne et du Littoral Ouest et en baisse dans les autres secteurs. Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de Covid-19 était stable par rapport à la semaine précédente. Quatre nouvelles hospitalisations tous services confondus pour un autre motif ont été enregistrées et aucune admission en réanimation n'a été enregistrée comme la semaine précédente. Aucun décès n'était à déplorer au cours des deux dernières semaines. Le variant omicron circule de manière exclusive en Guyane. Le recombinant XBB a été identifié sur la totalité des prélèvements séquencés depuis la mi-janvier. »

► La situation épidémiologique de la **grippe** et de la **bronchiolite** est calme. La région est en phase inter-épidémique.

Infos

Utile pour votre exercice



► Des podcasts sur l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

En ce mois d'avril, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) lance son podcast dédié aux questions d'emploi et de handicaps dans le secteur public. Un podcast accessible, pour le moment, sur le

[site internet](#) et sur la chaîne [Youtube du FIPHFP](#).

Ce podcast répond à un triple objectif :

- Donner la parole aux employeurs publics sur leur politique handicap et sur les actions mises en œuvre en matière d'insertion des personnes en situation de handicap,
- Présenter des cas concrets et expliquer ce qui s'est joué, de quelle manière, les difficultés et avantages rencontrés...
- Permettre à d'autres employeurs publics de se reconnaître, de se projeter et de trouver des réponses à leurs questions.

Chaque épisode du podcast, d'une durée de 15 à 20 minutes, s'articule autour d'une situation concrète vécue par un employeur public sur un sujet spécifique.

Utile pour vos patients



► Impact sur la santé du CBD : l'Inserm fait le point

« Les ventes de produits CBD se multiplient, mettant en avant des vertus « bien-être ». Mais scientifiquement, rien n'est prouvé sur les éventuels effets thérapeutiques du cannabidiol, rappelle l'Inserm, dans un [article consacré à ce produit](#). A chaque coin de rue, les boutiques de CBD fleurissent. Des rayons dédiés surgissent dans les grandes surfaces et Internet n'est pas en reste. Si l'on se fie aux étiquettes, le cannabidiol

fait tout ou presque : « réduction des douleurs », « antistress », « antifatigue », « stimulant »... Que faut-il en penser ? Pour l'instant, la science reste prudente. Les essais cliniques manquent pour confirmer d'éventuels effets thérapeutiques du CBD sur l'anxiété, le sommeil ou autre, ou ne concernent que de trop petites cohortes de patients pour être représentatifs. « Le CBD n'est pas un produit brevetable en tant que tel, donc peu d'essais cliniques sont financés », indique Tanguy Barré, du laboratoire Sciences économiques et sociales de la santé et traitement de l'information médicale (Sesstim) à Marseille. Certaines pistes font tout de même l'objet de recherches, comme celles d'utiliser le CBD contre les addictions. ».

Offres d'emploi



■ La Mission locale Centre-Est-Savanes recherche un **chargé de mission santé** (CDD 12 mois, poste basé à Cayenne). Consulter l'offre et candidater. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/152FQQV>

■ Le GCS Guyasis recrute un **chargé d'appui projets e-santé** (CDD 12 mois, poste basé à Cayenne). Consulter l'offre et candidater. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/152CGQX>

■ La maison d'accueil spécialisée (MAS) de Kourou (groupe SOS) recrute un **infirmier de soins généraux** (CDI, temps plein). Consulter l'offre et candidater. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/152QMDS>

Agenda



Aujourd'hui

- **Séminaire** de restitution et d'échange intermédiaire sur la construction du projet médico-soignant du futur CHRU.
- **Promotion de Mon espace santé** à la poste de Cabassou, à Cayenne.

Samedi

- « **Fo Zot Savé** » : L'émission aura pour thème : « Alimentation saine et locale, c'est possible », à 9 heures

sur Guyane la 1ère.

Dimanche

- **Animations autour de Mon espace santé** à Cacao.

Lundi

- **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur [Facebook](#) et sur la [chaîne Youtube](#) de l'émission.

Mardi 18 avril

- **Table ronde du dispositif MAIA – Réseau gérontologie** sur les personnes âgées dans le territoire des Savanes, volet médico-social, de 9 heures à 12 heures au pôle culturel de Kourou. [S'inscrire.](#)

Mercredi 19 avril

- **Table ronde du dispositif MAIA – Réseau gérontologie** sur les personnes âgées dans le territoire des Savanes, volet social et accès aux droits, de 9 heures à 12 heures au pôle culturel de Kourou. [S'inscrire.](#)

Jeudi 20 avril

- **Table ronde du dispositif MAIA – Réseau gérontologie** sur les personnes âgées dans le territoire des Savanes, volet sanitaire, de 19 heures à 20h30 au pôle culturel. [S'inscrire.](#)

- **Conférence sur l'oncosexualité**, organisée par OncoGuyane, de 8 heures à 18 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Inscriptions : 05 94 27 16 04 ou onco973@orange.fr

Vendredi 21 avril

- **Vendredi du Corevih** sur le VIH, de 13h30 à 15 heures, en visioconférence via Teams. ID : 364 290 675 678. Code secret : H2PqfJ.

Mercredi 26 avril

- **Séminaire « Prise en charge des maladies chroniques : regard croisé entre le Bénin et la Guyane française »**, animée par Dorothée Kinde-Gazard, professeure titulaire de parasitologie-mycologie de l'université d'Abomey-Calavi, ancienne ministre de la santé du Bénin. De 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures à l'amphithéâtre A de l'université de Guyane, campus de Troubiran, à Cayenne.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)